LOFFRE

Loffre, c'est notre village

www.commune-loffre.fr

SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE 4

LES COMMÉMORATIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES..... 12

LE CENTRE AÉRÉ 13

LA VIE SCOLAIRE 14

LA VIE ASSOCIATIVE & LES LOISIRS 16

LES ÉVÈNEMENTS & L'ÉTAT CIVIL 24

LES INFOS PRATIQUES 25

L'éditorial

Chers Loffriennes et Loffriens,

2019 est maintenant derrière nous et 2020 nous ouvre ses portes. Nous vous présentons le dernier numéro du bulletin municipal de notre mandature car les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Essayons de ne retenir que les bons moments de cette année écoulée en espérant que l'année qui s'annonce ne vous offrira que des moments agréables dans notre belle commune. En ce mois de décembre il y a également, et c'est heureux, des raisons de se réjouir. Les fêtes de fin d'année approchent et seront l'occasion de se retrouver, de partager des moments privilégiés en famille et entre amis.

La lecture de ce bulletin annuel vous permettra de constater que l'implication et le dynamisme du Conseil municipal et de l'ensemble des Associations n'a pas faibli et ce dans tous les domaines. Que toutes les personnes y contribuant soient ici sincèrement et chaleureusement remerciées. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées afin que la demande d'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de LOFFRE, présentée par la SAS STB MATERIAUX soit refusée.

L'année 2020 verra durant le 1er semestre différents chantiers débuter sur le territoire communal. Le transformateur de type cabine haute à l'angle des rues du Petit Marais et Petite Rue sera démantelé pour laisser place à une cabine basse, les enfouissements de réseaux pourront être réalisés dans les mêmes rues et concomitamment. Des aménagements qualitatifs sont également prévus Place Poulet, face à l'école, au pied du nouveau transformateur et rue Saint Jean. Enfin et suite à la délivrance du permis d'aménager, les travaux de voiries et réseaux du lotissement béguinage prévu entre la rue des Moines et la rue de Lewarde, débuteront pour permettre de nouvelles constructions.

Que cette année 2020 puisse vous être aussi agréable que possible. Je vous souhaite sincèrement, en mon nom personnel, au nom des membres du Conseil municipal et des agents des services communaux, une belle et heureuse année 2020.

Votre Maire

Éric GOUY

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

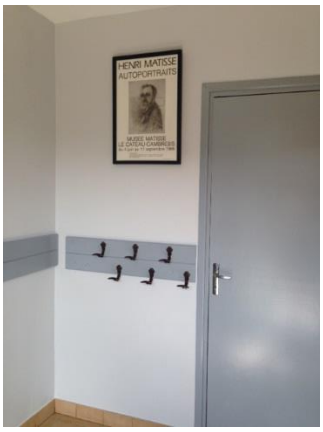

Les agents du service technique de la commune, ont profité du calme des vacances d'été, de la belle luminosité du mois d'août, pour rafraîchir les peintures du hall d'entrée des classes de l'école primaire, les sanitaires et la classe informatique. Ces travaux ont permis d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'apprentissage optimales pour la rentrée scolaire 2019/2020. Durant la fin de ce second semestre, Les murs intérieurs de la salle polyvalente ont également été repeints.

Comme chaque année, Joël a confectionné les décorations de Noël afin de les installer sur le sapin de la Place Alphonse POULET.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

L'année dernière le jury avait récompensé notre commune pour sa première participation par la délivrance du diplôme du prix de la première participation. La commune ayant décidé de poursuivre son action pour décrocher une première fleur, le jury, accompagné de Monsieur le Maire, d'Emmanuel DURIEZ et des membres de la Brigade Verte, a visité notre commune au mois de juillet afin d'évaluer le dossier de notre village et les actions réalisées par rapport à l'année dernière. Les résultats étaient attendus le 5 décembre, mais au regard du mouvement social national, ont été reportés au mois de février. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lors d'une prochaine publication.

ZOOM SUR LE SERVICE ADMINISTRATIF DE VOTRE COMMUNE

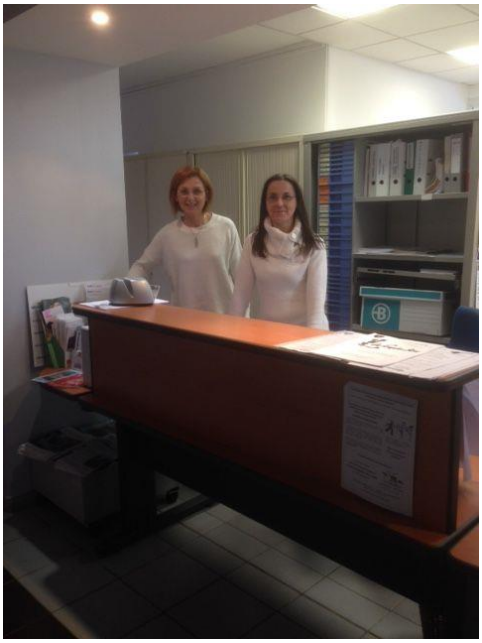

Dorothée et Lynda accueillent le public du lundi au jeudi de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00, le vendredi de 13 h 30 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 30 à 11 h 00.

Dorothée et Lynda assurent, entre autres, au quotidien les missions opérationnelles au bon fonctionnement de la commune :

- Préparation et exécution du budget communal,
- Gestion des ressources humaines,
- Gestions des bons de commandes,
- Gestion de l'état civil,
- Gestion des régies communales,
- Veille juridique et financière,
- Appui technique et conseils aux élus

Ces missions, peu visibles, pour les citoyens, sont très importantes pour la commune.

LES ANIMATIONS DE LA SEMAINE BLEUE

À l'occasion de la semaine bleue, semaine nationale des retraités et des ainés, la commune a organisé des animations sur plusieurs journées afin de se divertir, s'informer et se rencontrer dans des ambiances conviviales.

La semaine a démarré par un atelier mémoire intergénérationnel avec la participation des élèves de la classe CE2-CM1-CM2 de l'école Henri Matisse qui se sont associés aux aînés du village.

Cette animation était basée, cette année, sur la mémoire auditive et a enthousiasmé les jeunes et les moins jeunes dans une ambiance très détendue.

Le mercredi 16 octobre, les ainés étaient nombreux à participer à l'atelier d'information juridique animé par Monsieur ANDRE Notaire à Pecquencourt et son collaborateur Monsieur DRANSART.

Les questions autour de la transmission de son patrimoine, les donations, les testaments, la place des assurances vie dans les successions …et d'autres informations ont été largement présentées. Les 32 participants loffriens ont pu ainsi être informés pour anticiper des décisions à prendre et obtenir des réponses à leurs questions.

La « cantine des aînés » a ensuite accueilli en toute simplicité et convivialité une trentaine de participants qui ont été ravis de partager avec les copains et les copines le menu proposé par la restauration API. Chaque convive est reparti avec une bouteille de jus de pommes du terroir en cadeau.

L'Association « LOFFRE LOISIRS » a poursuivi la journée par une après-midi ludique autour du partage de jeux de cartes et jeux de société.

Le lendemain de 9h00 à 10h00, les ainés ont pu participer ou découvrir l'atelier des Activités Physiques Adaptées animé par Benjamin, Coach sportif, dans le but de conserver une souplesse et une bonne santé !

ATELIERS MÉMOIRES POUR LES AÎNÉS

Le mardi de 14h00 à 15h30 au foyer rural, nous vous invitons à entretenir votre mémoire afin d'éviter une mise au repos de notre précieux cerveau !

C'est convivial, c'est généreux, vous pouvez pousser la porte et venir essayer si cette activité vous plaît ou pour plus de renseignements vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie (03 27 80 51 43) et l'animatrice, Marie-Hélène, vous rappellera.

Dates des prochains ateliers-mémoire :

14 et 28 janvier, 11 février, 10 et 24 mars, 7 avril, 5 et 19 mai, 2 juin 16 juin et 30 juin, 8 et 22 septembre, 6 octobre, 3 et 17 novembre, 1er et 15 décembre

Et pour tester votre mémoire voici un petit jeu ! (Pour répondre rendez-vous en page 9 du journal)

Juliette et Marius vont au restaurant :

Le menu de Juliette :

- Velouté de choux fleurs,
- Aiguillettes de canard à l'orange,
- Compote chaude d'hiver,
- Brouilly rouge.

Le menu de Marius :

- Tartare de saumon à l'avocat,
- Poulet à la moutarde et à l'estragon,
- Tomme de Savoie,
- Givry rouge.

Mémorisez le menu de chaque convive et ensuite allez en page n°9 pour poursuivre l'exercice !

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont invité, le samedi 23 novembre à 18 heures, au foyer rural les habitants ayant emménagé entre le mois de novembre 2018 et novembre 2019 dans la commune.

Quinze nouvelles familles ont emménagé dans la commune au cours de cette période. Ce pot de bienvenue permet aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les élu(e)s et de découvrir les différents services de la commune.

Monsieur le Maire présenta la commune, village à taille humaine où il fait bon vivre avec un environnement paysager très agréable. Il souligna également les atouts de notre commune avec notamment son école, sa garderie et sa cantine.

Madame Sylvie LARIVIERE, Maire-adjointe a présenté le milieu associatif très dynamique de la commune et a précisé que celui-ci permettait de réaliser une activité chaque jour de la semaine !

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont donc souhaité officiellement, et surtout très chaleureusement, la bienvenue à LOFFRE !

Pour clôturer cette soirée, des cadeaux ont été offerts par la municipalité aux neuf bébés nés entre novembre 2018 et novembre 2019. Les convives ont profité d'un cocktail pour continuer à faire connaissance.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la municipalité a convié les aînés de la commune à un repas en leur honneur le Dimanche 1er Décembre à 12h30 à la salle polyvalente. Soixante-treize aînés ont accepté l'invitation et partagé avec l'équipe municipale un moment de convivialité.

La salle avait été préparée par les agents techniques municipaux, des membres du conseil municipal et la décoration des tables assurée par Madame CHŒUR.

Dès leur arrivée, Monsieur le Maire, Madame Sylvie LARIVIERE et les membres du conseil municipal ont chaleureusement accueilli les aînés.

Le repas a été préparé et servi par les équipes d'Olivier Traiteur de Marquette-en-Ostrevent et l'animation musicale assurée par trois chanteurs musiciens de la société « le secret de la fête ».

Monsieur le Maire et Madame Sylvie LARIVIERE ont remercié les personnes qui ont aidé à l'organisation de ce repas et ont eu une pensée pour les aînés qui n'ont pu se déplacer au repas en raison de leur état de santé mais également ceux qui nous ont quitté cette année.

Plus tôt dans la matinée soixante-quatre colis, contenant essentiellement des produits du nord de la France, ont été distribués, par le conseil municipal, aux aînés qui avaient préféré cette solution.

NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Comme chaque année, le personnel communal et le conseil municipal ont partagé un moment de convivialité, le vendredi 13 décembre à 19 heures au foyer rural, à l'occasion de l'arbre de Noël.

Lors de cette soirée les enfants des agents ont reçu un cadeau de la part de la commune et chacun a pu profiter du petit discours de Jean-Michel écrit tout en vers. Remerciements à Jean-Michel pour l'organisation de cette soirée.

POUR POURSUIVRE LE JEU TEST DE LA MÉMOIRE….

À présent, nous vous invitons **à reconstituer les menus de Juliette et Marius** en inscrivant en face de chaque plat le prénom du convive correspondant :

PLAT	**CONVIVE**
Givry rouge	
Tomme de Savoie	
Velouté de choux fleurs	
Brouilly rouge	
Poulet à la moutarde et à l'estragon	
Tartare de saumon à l'avocat	
Aiguillettes de canard à l'orange	
Compote chaude d'hiver	

Vous avez réussi ? Alors n'hésitez plus, venez tenter d'autres exercices au prochain atelier-mémoire !

Vous avez quelques erreurs ? c'est tout à fait normal, vous êtes bienvenu.e au prochain atelier !

NOS SÉNIORS ADORENT LES ATELIERS DE GYM DOUCE POUR CONSERVER LA FORME ET LA BONNE HUMEUR !

Les exercices proposés sont bons pour la santé et non-agressifs pour les articulations, pour la colonne vertébrale, pour les épaules, avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée. La gymnastique douce est bénéfique pour tous !

Les cours sont donnés par Benjamin, un coach professionnel, qui invite à travailler sur des exercices adaptés, basés sur la prévention des chutes, la souplesse et sur le bien-être en général.

Ces ateliers gym douce permettent aussi à nos aînés de tisser des liens entre eux, de retrouver un équilibre et un maintien de leur forme dans la convivialité.

La participation financière pour chaque personne est de 1€ la séance, la commune participe à 70 % de la dépense.

À noter que les personnes qui désirent rejoindre le groupe peuvent s'inscrire en cours d'année sous réserve de places disponibles. L'atelier est ouvert chaque jeudi de 9h00 à 10h00 à la salle polyvalente pour garder ou retrouver la souplesse dans la bonne humeur. La 1ère séance découverte est gratuite.

MERCI !

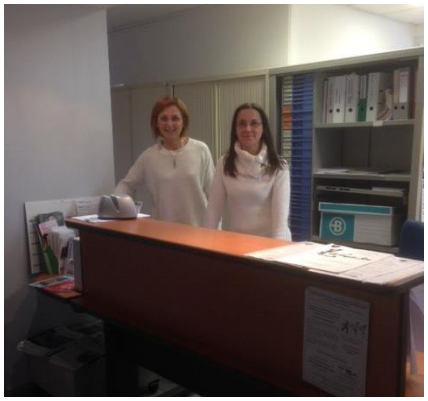

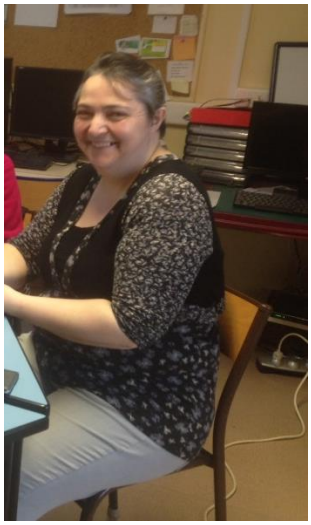

La fin de l'année est l'occasion pour le conseil municipal de remercier l'ensemble du personnel administratif, éducatif et technique pour leur disponibilité et la qualité de leur travail au service des loffriens.

UN ARBRE FRUITIER PLANTÉ POUR UNE NAISSANCE À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION « LA BRIGADE VERTE DE LOFFRE » SOUTENUE PAR LA COMMUNE ET LA CCCO

Le samedi 14 décembre, il y avait du monde rue de Lewarde pour accompagner les plantations d'arbres offerts par la CCCO dans le cadre de son opération « plantons le décor ». En effet la commune de LOFFRE marque toutes les naissances de ses concitoyens par la plantation d'un arbre fruitier et l'initiative revient à l'Association La Brigade Verte de LOFFRE.

Pour l'occasion 5 arbres fruitiers pour les 5 enfants nés dans la commune en 2018 ont été plantés : poiriers, cerisiers, pommiers, pruniers … Et deux autres pour honorer Monsieur FACQUE et Monsieur HUDRY qui ont fait preuve de nombreuses années d'engagement dans la vie communale.

La plantation de l'arbre fruitier est l'occasion de transférer une petite part de responsabilité à l'enfant et sa famille pour le bien-être de ce nouvel arbre.

Au-delà de l'aspect symbolique, c'est l'occasion pour les enfants de visualiser d'où vient une partie de notre alimentation. Année après année, c'est un petit verger qui se constitue avec la possibilité pour tous les loffriens de se servir gratuitement et sainement de fruits de saison.

C'est aussi une démarche en faveur de la biodiversité et de la création d'un espace collectif entretenu par le service technique de la commune et les bénévoles de l'Association « La Brigade Verte de LOFFRE ».

LES COMMÉMORATIONS & CÉRÉMONIES OFFICIELLES

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE ET REMISE DE MÉDAILLES

Monsieur le Maire, le conseil municipal, les Anciens Combattants de Loffre, les représentants des associations, Monsieur le Directeur et des enfants de l'école Henri MATISSE et de nombreux habitants ont commémoré ce 11 Novembre l'armistice de la première guerre mondiale.

Monsieur le Maire prononça le discours de Madame la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées puis en compagnie de Monsieur Jean-Marie CHOEUR, Président des Anciens Combattants de Loffre, déposa une gerbe au monument aux Morts puis procéda à l'appel aux morts.

Pour clôturer cette commémoration un lâché de pigeons a été réalisé après l'interprétation de l'hymne national par l'harmonie « La Concorde » de Frais-Marais.

Afin de poursuivre la commémoration, le cortège se dirigea vers la salle polyvalente pour la remise de médailles du travail et militaire.

Monsieur le Maire remit une médaille du travail à :

- ✓ Monsieur Jean Michel MARLIER pour le diplôme correspondant à la médaille d'honneur régionale, départementale et communale correspondant à l'échelon Or pour 35 années de travail en qualité d'agent technique Principal au sein de la commune de LOFFRE.

Monsieur le Maire lui adressa ses félicitations et au nom du conseil municipal offrit une composition florale au récipiendaire.

Monsieur le Maire laissa la parole à Monsieur Jean-Marie CHŒUR, président des Anciens Combattants de Loffre qui donna lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre puis annonça à la remise de la Croix du Combattant par le Lieutenant-Colonel HERVÉ au sergent Christophe MICQUET.

Pour clôturer cette cérémonie le public a partagé un moment de convivialité offert par la municipalité.

Préalablement, Monsieur le Maire remercia pour leur présence, l'association des anciens combattants et son président Monsieur Jean-Marie CHOEUR pour leur participation, les représentants d'associations présents, le colombophile qui a prêté son concours pour le lâché de pigeons, les enfants et le personnel enseignant de l'école

Henri MATISSE, les membres de l'harmonie « La Concorde » de Frais Marais sous la présidence d'Iris WISNIEWSKI et la maîtrise de son chef Jean Marc MAZUKO, le personnel communal pour la préparation de cet hommage et bien sûr le conseil municipal.

LE CENTRE AÉRÉ

L'accueil de loisirs de LOFFRE a ouvert ses portes le lundi 08 juillet et s'est terminé le mercredi 31 juillet. Durant ce séjour, **les 38 enfants de 4 ans à 13 ans** ont été accueillis, dans les locaux municipaux, dont 25 enfants avec une inscription à la journée de 9h00 à 17h30 et une garderie gratuite à partir de 8h30 et jusque 18h00.

Pour accueillir et encadrer cette joyeuse troupe, une équipe de 7 encadrantes ont assuré l'animation et la sécurité : une directrice, 4 animatrices diplômées du BAFA et 2 aides-animatrices bénévoles.

Le thème retenu par l'équipe était pour cette saison 2019 « Il était une fois, contes et légendes », les animations ont été organisées en fonction du thème.

Les activités proposées ont été nombreuses et variées dont un grand jeu « enquête policière », des défis, des jeux d'intérieur et d'extérieur, des chants, des danses, des activités manuelles, des activités sportives, *(« Les Olympiades » au stade François HUDRY ont été annulées pour cause de fortes chaleurs*), une veillée costumée des enfants « bal au château » et le grand banquet extérieur parents-enfants pour clore la fête du Centre ...

Les sorties ont été appréciées : sortie pédestre et en bus de ligne pour les plus jeunes au Centre équestre de Montigny en Ostrevent avec pratique du poney ; sortie au parc « Le Fleury » à Wavrechain sous Faulx ; journée au parc de jeux « ASTERIX » à Paris ; Sortie au parc d'HOLAIN avec le parcours dans les filets et le mini-golf.

Les enfants ont passé un agréable séjour de vacances à l'ALSH en compagnie de leurs amis, une ambiance joyeuse et dynamique s'est ressentie tout au long du Centre avec un respect de l'enfant et de l'environnement.

Le Conseil Municipal, organisateur, remercie l'équipe d'animation.

LA VIE SCOLAIRE

CONCOURS NATIONAL DES ÉCOLES FLEURIES

Pour la deuxième année les enfants de l'école, aidés de l'équipe enseignante et des agents techniques communaux, ont participé au concours national des écoles fleuries. Le jury s'est déplacé au mois de juin pour évaluer le travail effectué et a remis le Prix d'Excellence pour le travail accompli pour la deuxième année consécutive.

Monsieur le Maire et le conseil municipal adressent leurs félicitations aux enfants, à l'équipe enseignante et aux agents techniques communaux.

PROJET NATURE ET ENVIRONNEMENT POUR LES ÉCOLIERS

Sortie des élèves des classes de CP au CM2 le 04 juillet 2019 sur le site fleuri de la rue de Lewarde dans le cadre du projet nature et environnement porté par les enseignants de l'école de LOFFRE.

Le but de cette sortie était de ramasser des semences sur le sentier botanique du village. L'association, la BRIGADE VERTE DE LOFFRE a participé à l'encadrement pédagogique de cette sortie.

L'ÉCOLE, LA CANTINE ET LA GARDERIE

Après des vacances scolaires bien méritées pour les enfants et les enseignants, la rentrée pour l'année scolaire 2019 / 2020 s'est déroulée dans de bonnes conditions puisque l'école dispose toujours de trois classes pour un effectif de cinquante-quatre élèves :

- Une classe de maternelle de 25 élèves Madame PINTHIAUX,
- Une classe de CP/CE1 de 16 élèves Madame BARATTE,
- Une classe de CE2 CM1 CM2 de 13 élèves Monsieur DUFOSSEZ.

Les élèves sont accueillis dans d'excellentes conditions avec des effectifs réduits en classes de primaire. Concernant l'apprentissage de l'anglais, un décloisonnement est réalisé deux fois par semaine, Madame PINTHIAUX enseigne l'anglais pendant que Monsieur DUFOSSEZ initie des moyennes et grandes sections maternelle à l'informatique.

Une sortie à l'auditorium de DOUAI pour les deux classes de l'école primaire pour écouter l'orchestre de DOUAI sur le thème de Pinocchio est prévue le 20 mars 2020.

La garderie périscolaire est un service municipal rendu aux parents des élèves fréquentant l'école Henri MATISSE de la maternelle jusqu'au CM2.

Ce service municipal est placé sous la responsabilité d'une directrice diplômée, Marie-Hélène DUPUIS.

Les enfants sont accueillis :

- Le matin de 07h20 à 08h20,
- Le soir de 16h30 à 18h00.

Selon les différentes tranches d'âge, les enfants participent à des ateliers, à des jeux, ou commencent leur travail scolaire.

La garderie périscolaire assure l'encadrement et la sécurité des enfants avant et après la classe, elle propose un accueil chaleureux aux enfants ainsi que des activités diversifiées. La garderie périscolaire est un endroit rassurant, où l'on s'amuse avec les copains !

SPECTACLE DE NOËL À L'ÉCOLE

Comme chaque année en cette période, le Père Noël s'est arrêté, le jeudi 19 décembre, à l'école pour récompenser les enfants de leur sagesse et du bon travail accompli avec leurs professeurs !

Les enfants ont pu profiter d'un spectacle offert par l'APE, Magic Happy Days et du goûter, friandises et coquilles de Noël offerts par la municipalité.

LA VIE ASSOCIATIVE & LES LOISIRS

LA FÊTE DU VILLAGE DES 24 ET 25 AOÛT 2019

La fête du village s'est déroulée le weekend des 24 et 25 août. Celle-ci a débuté par son inauguration à la salle polyvalente le samedi 24 août à 11 heures 30 où Monsieur Bruno MUNDT, Maire-Adjoint en charge des fêtes et cérémonies, a accueilli le public et présenté le programme des festivités. Puis il laissa la parole à Monsieur Alain SROGA, président de l'association la Brigade Verte pour la remise des prix du premier concours des maisons fleuries organisé par cette association. En quelques mots, Monsieur SROGA a expliqué les modalités du concours ainsi que la grille de notation soumise au jury.

Après délibération, le jury a déclaré les lauréats suivants :

Catégorie murs et balcons fleuris
- 1er prix : Madame DUPUIS Marie-Hélène

Catégorie jardins fleuris
- 1er prix : Monsieur DURIEZ Gérard
- 2ème prix : Madame DENEUX Sévrine
- 3ème prix : Madame DUBART Viviane
- 4ème prix : Madame CANIPEL Sabine
- 5ème prix : Monsieur CAFFIN Olivier

Chaque lauréat a été récompensé par un très beau cadeau remis par le Président de l'association qui n'a pas manqué de remercier les sponsors et partenaires qui ont participé à la fourniture des récompenses.

Pour conclure, Monsieur Alain SROGA, a remercié l'ensemble des participants, le jury et les membres de la Brigade Verte pour la participation et l'organisation de ce premier concours.

Ensuite les associations « Sport pour tous » et « La Ronde des Livres » ont proposé, pour la deuxième année consécutive, aux Loffriens un concours sur le thème de la culture déclinée au sens jardinage et belles récoltes d'été.

Il s'agissait pour les participants inscrits de présenter les récoltes de leur jardin, au choix dans une ou plusieurs des catégories proposées : « le panier de légumes du jardin et fleurs » ; « le panier d'herbes aromatiques » et « la citrouille déguisée ».

Dix familles loffriennes ont surpris le public, nombreux le samedi matin à la salle polyvalente, en présentant les magnifiques compositions de légumes (citrouilles déguisées) ou herbes aromatiques.

Après dépouillement des votes, les lauréats ont été :

Catégorie « panier de légumes du jardin et fleurs » :

- Monsieur Alain SROGA,
- Clément et Matthias DURIEZ,
- Madame Sylvie LARIVIERE.

Catégorie « herbes aromatiques » :

- Monsieur Alain SROGA,
- Madame Monique LEVANDOWSKI,
- Monsieur Joël DUPUIS.

Catégorie « Citrouilles déguisées » :

- Clément et Matthias DURIEZ,
- Mesdames Anne LANG et Sylvie LARIVIERE,
- Monsieur Joël DUPUIS.

Chaque participant a reçu un lot offert par les deux Associations. BRAVO ! Les jardinières et jardiniers Loffriens ont vraiment du TALENT !

Pour terminer, il convient de souligner la générosité des jardiniers et jardinières qui ont offert leurs paniers de légumes afin de les vendre aux loffriens, au profit de l'association Autisme Hauts de France.

Dans l'après-midi au foyer rural les joueurs de cartes se sont retrouvés pour un tournoi de Belote organisé par Loffre-Loisirs.

Pour clôturer cette journée une soixantaine de personne a partagé un repas lors de la soirée dansante organisée par l'association La Ronde des livres. Les desserts ont été offerts par les adhérents des associations.

Le dimanche dès 7h00, les bradeux ont pu s'installer dans la rue du Petit Marais et Petite Rue pour la traditionnelle brocante qui s'est déroulée de 7h00 à 14h00 sous une météo des plus agréables permettant aux promeneurs de rechercher la bonne affaire.

Les enfants ont pu continuer à profiter de la structure gonflable installée dans la cour de l'école depuis le samedi midi.

La tenue de la buvette dans la salle polyvalente a été réalisée par Mesdames Martine DEBEVE et Chantal LENAIN et Monsieur Hervé LENAIN de 8h00 à 12h00.

De nombreuses voitures de collection, de tracteurs et de motos ont été exposés à l'initiative de Monsieur Jean-Marie CHŒUR, à l'angle de la rue du Petit Marais et Petite Rue.

Comme chaque année, la pizzeria installée à Loffre, la Gallo Romaine, s'était déplacée sur le parking de la salle polyvalente pour vendre de délicieuses pizzas !

Le conseil municipal remercie chaleureusement l'implication de toutes les associations dans l'organisation de la fête du village, Monsieur Jean-Marie CHŒUR et Mesdames Martine DEBEVE et Chantal LENAIN et Monsieur Hervé LENAIN.

LA RONDE DES LIVRES …

L'association de la Ronde des Livres poursuit son chemin …toujours dans l'esprit du partage de la lecture lors de soirées le vendredi à partir de 20h00

Pourquoi participer à un club de lecture ?

- Parce que la lecture permet de s'évader, de laisser de côté les soucis,
- Parce que lire diminue le stress
- Parce que lire avant de dormir aide à s'endormir contrairement à l'ordinateur et la télé…

Lire fait du bien, mais comme la pratique sportive, lire de manière régulière n'est pas si facile…alors notre club de lecture est un des moyens pour se motiver !

Notre club « la ronde des livres » renforce le lien social et permet de lire autre chose que ce que l'on est tenté de lire habituellement **…** se réunir pour parler ou pour écouter et se donner envie de découvrir d'autres auteurs…

N'hésitez plus à nous rejoindre, vous trouverez de la convivialité, de la bonne humeur, venez partager une infusion et un morceau de chocolat avec nous, voici les dates de nos prochaines rencontres : Le vendredi 17 janvier 2020 à 20h00 ; Le vendredi 20 mars à 20h00 ; Le vendredi 29 mai à 20h00 ; Le vendredi 11 septembre à 20h00 ; Le vendredi 13 novembre à 20h00

Et pour toute information, n'hésitez pas à laisser un message en mairie (03 27 92 08 19) et un membre du bureau de l'Association vous rappellera.

Une idée de lecture ?

« Une bête au Paradis » de Cécile Coulon

Dans sa ferme isolée au bout d'un chemin de terre, appelée le Paradis, Emilienne élève seule ses deux petits-enfants, Blanche et Gabriel. Devenue adolescente, Blanche rencontre Alexandre, son premier amour. Mais arrivé à l'âge adulte, le couple se déchire lorsqu' Alexandre, dévoré par l'ambition, exprime son désir de rejoindre la ville, tandis que Blanche demeure attachée à son coin de terre. Les personnages de Cécile Coulon sont tous inoubliables. C'est une histoire de drames, de passions… C'est à découvrir ….

NOTRE CABINE À LIVRES FAVORISE LE LIVRE-ECHANGE ET FONCTIONNE « PRESQUE » EN AUTONOMIE !

La commune en partenariat avec l'Association « La Ronde des Livres » a transformé la cabine téléphonique en cabine à livres pour rendre la lecture accessible et attirante pour le plus grand nombre de personnes.

Notre démarche est écologique car la majorité des lecteurs ont trop de livres pour les garder mais n'aiment pas les jeter, alors la cabine est une alternative écologique.

Notre démarche est sociale et solidaire car ce projet se veut participatif en mettant en avant l'importance du partage et des échanges désintéressés. Chacun est libre d'apporter ou de prendre autant de livres qu'il ou elle le souhaite, sans qu'aucune contrepartie ne soit demandée. La cabine à livres est le symbole vivant qu'une solidarité désintéressée est possible et sensibilise les plus jeunes au partage.

La cabine ne peut vivre que si le suivi est assuré. En effet, elle attire beaucoup de passage et les utilisateurs sont en très grande majorité de bonne volonté. Toutefois certains ne l'utilisent pas de façon optimale et y déposent des livres trop usagés ou des documents sans intérêt et peu adaptés alors les bénévoles de l'Association « La Ronde des Livres » passent régulièrement assurer le tri, le rangement et la propreté de la cabine, ce qui la rend plus agréable pour tous.

Un grand merci aux bénévoles de « La Ronde des Livres » pour faire vivre la cabine à livres et si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à vous associer à ces bénévoles…

(Pour tout contact laissez un message en mairie et nous vous rappellerons)

HALLOWEEN !

Comme chaque année, le 31 octobre, vers 17h 30, a été l'occasion de voir défiler dans les rues du village de nombreux petits monstres, fantômes et sorcières à l'occasion d'halloween.

Ceux-ci ont frappé aux portes des habitations en criant « un bonbon ou un sort ». Les habitants apeurés par ces monstres, leur ont bien évidemment offert de délicieuses sucreries.

Après cet instant ludique, partagé avec les habitants, un repas spectacle était prévu à la salle polyvalente par l'association des parents d'élèves. Les enfants ont eu le plaisir de retrouver une aventure inédite de Marie Golotte de la troupe douaisienne « l'éléphant dans le boa ».

La municipalité remercie les membres de l'association des parents d'élèves pour l'organisation de cette manifestation pour le plus grand plaisir des enfants.

BOURSE AUX JOUETS, VÊTEMENTS ET PUÉRICULTURE

Le Dimanche 17 Novembre 2019 à la salle polyvalente, de 8 heures à 14 heures, s'est déroulée la sixième bourse aux jouets, vêtements puériculture.

Cet évènement a été organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Henri Matisse. Toute la journée, le public a pu profiter et chiner sur plus de 23 stands d'exposants.

LA COMMUNE DE LOFFRE ET SES ASSOCIATIONS ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON

Depuis 2015 la commune de Loffre et ses associations se mobilisent en faveur de cette grande cause nationale qu'est le combat contre les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Faire un don dans le cadre du Téléthon permet de faire avancer la recherche et le développement de thérapies innovantes, aider les malades (soins, accompagnement, citoyenneté) et communiquer les savoirs auprès des familles, professionnels et du grand public.

Le samedi 7 décembre à 18 h 00 à la salle polyvalente, le public, venu nombreux, a pu découvrir gratuitement la chorale « Chœur en Douaisis » sous la direction de son chef de chœur Monsieur RODRIGUEZ et la chorale « La Tarentelle » de Bugnicourt avec son cheffe de chœur Madame Nadine BIERNACZYCK.

Le public a pu apprécier les interprétations de chaque chœur pendant près d'une heure et trente minutes.

Préalablement au concert une vente de confitures, tartes salées et sucrées, confectionnées par les particuliers et les associations du village, avait été proposée au public et habitants de la commune.

L'entracte a également permis la vente de boissons, mises à disposition par la commune.

Cette année, la mobilisation des bénévoles, des habitants de la commune, des associations et de la municipalité a permis de recueillir la somme de 1 334,00 € au profit de l'AFM-TELETHON. Le chèque a été remis à Madame la représentante de l'AFM-TELETHON, le samedi 14 Décembre en mairie de Loffre.

La commune remercie l'ensemble des associations, bénévoles, habitants pour leur participation et les chorales Chœur en Douaisis et La Tarentelle pour leur prestation de qualité.

LES RANDONNEURS FÊTENT LEUR VINGT ANS D'EXISTENCE !!

Déjà 20 ans !!!! Les randonneurs de Loffre vont fêter comme il le faut cet anniversaire. Rendez-vous est pris au Château de Montigny pour ce lundi 23 décembre 2019, après une petite marche pour les plus courageux, tout le monde se retrouve vers 12h30 pour partager un repas en commun.

La prochaine promenade est prévue le 06 janvier 2020 départ 14h00, salle polyvalente où nous invitons toutes les personnes qui souhaiteraient découvrir la marche active (mais non sportive) à nous retrouver pour une balade découverte dans les environs de Loffre.

Les marcheurs vous accueilleront avec plaisir pour initier les néophytes à découvrir les joies de la marche en compagnie, en plus des paysages insoupçonnés de notre belle région.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez vous rapprocher de son Président, Monsieur Marc DELAGNEAU au 06 07 90 44 24 et par courriel à marc.delagneau@orange.fr ou de sa Vice-présidente, Madame Jacqueline BOULANGER au 06 77 26 21 38 et par courriel à boulangerjl@orange.fr.

GYM POUR TOUS

L'association **Sport pour Tous** vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

DÉGUSTATION DE BEAUJOLAIS AU CLUB DE FOOT

Les dirigeants du club de football de Loffre s'étaient donnés rendez-vous le samedi 23 octobre en soirée au club house afin de déguster avec modération le nouveau Beaujolais (1).

La soirée s'est terminée par une partie de fléchettes.

(1) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

LOFFRE-LOISIRS VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX !

LES ANCIENS COMBATTANTS SOLLICITENT LA JEUNESSE

Florence et Thierry DUPUIS porte-drapeaux pour l'association des anciens combattants de Loffre étaient présents le dimanche 10 novembre à Aniche sur le parvis de l'église pour la messe à la mémoire du Général de Gaulle.

Pour cette occasion, ils étaient accompagnés de mademoiselle Alicia LEBRUN, 11 ans, plus jeune porte-drapeau du département.

À ce titre, Monsieur Jean-Marie CHŒUR, Président des anciens combattants de Loffre, souhaiterait que des jeunes âgés de 10 à 15 ans puissent suivre les pas de Florence DUPUIS pour devenir « Passeurs de Mémoire » et ce, sous l'égide de l'organisme « Le Souvenir Français » dont la devise est « à nous les souvenirs, à eux l'immortalité ».

Les jeunes intéressés par cet engagement peuvent contacter Monsieur Jean Marie CHŒUR au 06 11 05 73 53 ou par courriel à l'adresse jm.choeur@orange.fr.

Monsieur Jean Marie CHŒUR remercie par avance les jeunes qui voudraient bien s'engager dans cette démarche comme tel est le cas dans les communes d'Aniche, Dechy, Fenain, Lallaing, Marchiennes, Râches, Roost-Warendin…

LES ÉVÈNEMENTS & L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Sacha, Léo MARFIL, né le 09 novembre 2019.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Madame Odette JOVENIAUX épouse BROSSARD, décédée le 08 août 2019
- Madame Renée, Eugénie LOUBERT épouse DUFRESNE, décédée le 25 septembre 2019,
- Monsieur Paul BULLERT, décédé le 06 octobre 2019.

AGENDA DU PREMIER SEMESTRE 2020

- Samedi 25 janvier, cérémonie des vœux du conseil municipal et de Monsieur le Maire salle Polyvalente à 18h00,
- Samedi 08 février (10h00 et 11h00) salle Polyvalente spectacle pour les enfants de 8 mois à 5 ans,
- Février : tournoi de belote organisé par le football club de Loffre,
- Jeudi 19 mars : Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,
- Vendredi 8 mai Armistice du 8 Mai 1945 et remise des médailles du travail,
- Samedi 6 juin fête des Mères salle polyvalente
- Lundi 8 juin : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- Jeudi 18 juin à 18h30 : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 Juin 1940
- Vendredi 19 juin : fête de l'école Henri MATISSE et remise des prix aux enfants,
- Dimanche 21 juin : fête des Pères à 11 h 00 au foyer rural,
- Juin : tournoi de football au stade municipal François HUDRY,
- Du lundi 6 au vendredi 31 juillet inclus : Accueil de Loisirs Sans Hébergement,
- Les 29 et 30 août : fête du village et brocante (le dimanche).

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES À LOFFRE POUR EVEILLER LES PETITS DE 0 A 6 ANS !

Le RAM ou Relais d'Assistantes Maternelles est un service destiné aux familles en recherche de modes de garde, aux enfants et aux professionnels de la petite-enfance (assistantes maternelles ou garde à domicile).

Le RAM propose à LOFFRE depuis **septembre 2019 un atelier les mercredis matin** pour les parents, grands-parents et leurs enfants et petits-enfants ainsi que les assistantes maternelles.

Au programme : activités manuelles, éveil musical, lecture, et convivialité. Les dates sont disponibles en mairie et sur le site communal ou par téléphone au 03 27 99 13 75 ou 07 89 34 77 27.

Les coordonnées : le RAM Intercommunal

GUESNAIN, LEWARDE, LOFFRE, MASNY,

BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES

03.27.99.13.75 ou 07.89.34.77.27

ATTENTION URGENT ! Besoin de nouvelle(s) assistante(s) maternelle(s) sur la commune de LOFFRE

Si vous souhaitez garder des enfants à votre domicile ou au domicile des parents

Venez-vous renseigner au RAM.

TARIFS A.L.S.H.

Le Conseil Municipal affirme sa volonté de proposer trois tarifs en fonction des ressources des familles. La tarification prend donc en compte le quotient familial de chaque famille loffrienne et extérieure.

- 1ère tranche : pour un quotient familial inférieur à 600€,
- 2ème tranche : pour un quotient familial compris entre 601€ et 1 000€,
- 3ème tranche : pour un quotient familial supérieur à 1 000€.

Les familles ont le choix entre inscrire leur enfant à l'ALSH à la journée ou à la demi-journée.

Pour les loffriens :

	1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche
Accueil après-midi de 13h30 à 17h30	30 € pour le mois	40 € pour le mois	60 € pour le mois
Accueil à la journée de 9h00 à 17h30	50 € pour le mois	60 € pour le mois	100 € pour le mois

Pour les extérieurs :

	1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche
Accueil après-midi de 13h30 à 17h30	50 € pour le mois	60 € pour le mois	90 € pour le mois
Accueil à la journée de 9h00 à 17h 30	90 € pour le mois	100 € pour le mois	130 € pour le mois

COMMUNIQUÉ DE MONSIEUR LE MAIRE

La Préfecture du Nord a pris un arrêté préfectoral en date du 24 octobre 2019 de refus d'enregistrement de la demande présentée par la SAS STB MATERIAUX relative à l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de LOFFRE.

Je remercie particulièrement et sincèrement :

- pour leur mobilisation la population loffrienne, l'association « la brigade verte loffrienne » et l'équipe municipale,

- pour leurs avis défavorables à la consultation dans leur conseil municipal respectif : les élus des communes limitrophes de MONTIGNY EN OSTREVENT, MASNY, GUESNAIN et LEWARDE,

- et pour leur soutien politique M. BRUNEEL Député, M. DELANNOY Président de la Communauté de commune, M. BEAUCHAMP Conseiller Départemental, Mme GAUTHIEZ Maire de Masny, M. MICHALAK Maire de Lewarde et ses Adjoints M. LEGER et M. DUBRUNQUEZ, M. LAHSEN Adjoint au Maire de Guesnain et M. SZPERKA Adjoint au Maire de Montigny en Ostrevent.

Le Maire, Éric GOUY.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUIN 2019 A 19H00

N°01 DU 28 JUIN 2019 OBJET : ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PRÉEMPTION

APRES EN AVOIR DÉLIBERÉ, Le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'acquérir par voie de préemption le bien appartenant à Mme MIQUET Renée Anna, épouse JUSKOWIAK **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet. Les crédits suffisants sont inscrits au budget de la commune.

N°02 DU 28 JUIN 2019 OBJET : RECLASSEMENT DE LA PARCELLE A 1161 APPARTENANT À M. SILVERT

Considérant que le tribunal administratif enjoint au Conseil Municipal de Loffre de procéder à un nouveau classement en zone U d'une partie de la parcelle A 1161 dans un délai de trois mois à compter de la notification du jugement ; le Conseil Municipal à l'Unanimité : **MODIFIE** la délibération N° 1 du 15 juin 2017, située rue des Sablières à Loffre, **DECIDE** de reclasser en zone U, côté rue des sablières, une partie, soit 1000 m2 de la parcelle cadastrée A 1161 et de laisser classer en zone A (agricole) le restant de la parcelle, **AUTORISE** le Maire à procéder à toute démarche afférente à cette modification.

N°03 DU 28 JUIN 2019 OBJET : DÉCLASSEMENT DE PLUSIEURS PARCELLES APPARTENANT À LA SAS STB MATERIAUX

Vu le jugement du Tribunal Administratif de Lille du 16 mai 2019 réquisition n°1706895-5 ; le Conseil Municipal à *9 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE* **MODIFIE** la délibération N° 1 du 15 juin 2017 portant approbation du plan local d'urbanisme pour ce qui concerne le classement en zone Agricole des parcelles cadastrées A 1110, 1112, 1114, 767, 743, 742, 768, 769, 770 p, 788, 1502, 1503, 726, 1080, 1082, 1136 et 1078, **AUTORISE** le maire à procéder à toutes démarches afférentes à cette modification.

N°04 DU 28 JUIN 2019 DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITÉ DE DOUAI DE LA SOCIETE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant du Président du Comité de Douai de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. Dans le prolongement des commémorations du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, le centenaire de l'attribution de la Légion d'Honneur à la ville de Douai donnera lieu à des cérémonies commémoratives en septembre prochain. Le coût total de ces manifestations estimé à 50 930 € est porté par le Comité de Douai. Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE de ne pas attribuer** de subvention au Comité de Douai de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

N°05 DU 28 JUIN 2019 CCCO : RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LA MANDATURE 2020-2026 : FIXATION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-6-1, vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCCO. Dans le contexte du renouvellement des conseillers municipaux en 2020, la composition du conseil communautaire sera fixée dans le cadre des dispositions prévues au CGCT et notamment l'article L.5211-6-1. Afin d'anticiper cette échéance, les maires ont été destinataires d'une note d'information de la préfecture du Nord accompagnée de la circulaire du 27 février 2019 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (documents joints en annexe). Si cette recomposition doit dans tous les cas faire l'objet d'un arrêté préfectoral, au plus tard pour le 31 octobre 2019, deux possibilités sont toutefois offertes aux communes pour déterminer le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Cœur d'Ostrevent :

Soit de décider d'un accord local conclu au plus tard le 31 août 2019 suivant des conditions de majorité spécifiques. Soit de ne pas avoir recours à un accord local. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Par 7 voix pour et 2 abstentions, **DÉCIDE de NE PAS AVOIR RECOURS A UN ACCORD LOCAL.**

N°06 DU 28 JUIN 2019 DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF 2019

Après délibération, **SONT VOTÉES à l'unanimité**, les écritures comptables suivantes :

Section investissement

Dépenses		**7 161.31 €**
Article 21312	Opération 65 « ECOLE ET AGENCEMENT »	- 1 022.00 €
Article 2135	Opération 65	2 022.24 €
Article 2158	Opération 65	1 022.00 €
Article 2135	Opération 76 « MAIRIE SALLES ET VOIRIE »	2 859.07 €
Article 2158	Opération 76	2 280.00 €
Recettes		
Article 021 virement de la section fonctionnement		**7 161 .31 €**

Section fonctionnement

Dépenses	**6731.30 €**	
Article 023 Virement à la section fonctionnement		7 161.31 €
Article 6068 Autres matières et fournitures		-3 752.28 €
Article 62878 A d'autres organismes		2 972.27 €
Article 6574 subventions de fonctionnement aux associations		350.00 €
Recettes	**6731.30 €**	
Article 7478 autres organismes CAF		4 005.30 €
Article 7484 dotation de recensement		1 362.00 €
Article 70311 concession cimetière		1 364.00 €

N°07 DU 28 JUIN 2019 ALSH 2019 : CONVENTION AVEC PASSPORT SANTÉ

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal de la convention avec l'Association PASSPORT SANTE dont le siège est situé 12 place Jean Jaurès 59 171 HORNAING. Cette convention est mise en place pour une durée de 2 mois du 22 juin 2019 au 14 août 2019. L'association PASSPORT SANTE organise la gestion du Centre de loisirs par l'intermédiaire d'une directrice diplômée et reconnue par la direction de la jeunesse et des sports, contre rémunération. Les frais de la prestation sont de 3700 €. Les membres du Conseil Municipal, après délibération, **AUTORISENT,** à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ladite convention.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu le 19 juin 2019 de Monsieur MICHALAK, Maire de Lewarde, nous informant de la possibilité de mettre à disposition un contrôleur débitmètre (appareil de contrôle de pression des bouches à incendie) que la commune de Lewarde se chargerait d'acquérir. Le Conseil Municipal est intéressé par le projet et demande qu'une convention fixant les modalités de prêt lui soit adressée.

L'Association Loffre loisirs organise le repas dansant du réveillon de la Saint-Sylvestre, elle demande au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle. Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de soutien d'un montant de 350 € *si la soirée est maintenue en fonction du nombre d'inscrits.*

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le projet d'enfouissement des réseaux devrait être accordé pour 1000 mètres environ.

Visite du jury du label Villes et Villages fleuris le 11 juillet 2019 et remise des prix des écoles fleuries le 03 juillet 2019 à 14h30 à l'école Henri Matisse.

Madame Sylvie Larivière nous informe que le Relais Assistants Maternels, financé par la CAF aura réponse en juillet de son renouvellement de financement pour les années 2019-2022. Pour rappel l'objectif du RAM est d'accueillir la petite enfance dans le but d'éveiller et de socialiser les tout-petits.

Monsieur le Maire donne lecture pour information d'un document interne émanant du CDG 59 concernant l'indemnisation des congés annuels non pris en cas de maladie : il est précisé ceci « l'indemnisation des congés annuels non pris du fait de la maladie ne peut se concevoir que lorsqu'il il est mis fin à la relation de travail : retraite pour invalidité, licenciement, démission (CJUE du 20/07/2019 , N°C-341/15), mutation (CE n°374743 DU 07/12/2015) ou décès» « S'agissant du calcul de l'indemnité, en l'absence de dispositions nationales plus favorables, elle doit être calculée en référence à la rémunération qu'il.elle aurait normalement perçue lors des congés annuels qu'il.elle n'a pas pu prendre, dans la limite de 4 semaines par an.

QUESTIONS

Renée Plaisant demande au nom de L'APE s'il y a de la place disponible au grenier afin d'y stocker quelques caisses de costumes d'enfants. Monsieur le Maire donne son accord pour les ranger dans un des bureaux à l'étage de la mairie.

Monsieur Laurent Caron interroge monsieur le Maire sur l'état d'avancement de la procédure à l'encontre de l'exhaussement de terre sur la parcelle cadastrée A 907 propriété de Monsieur Demarquilly. Le dernier courrier du TGI de Béthune daté du 21 Août 2017 nous informait que l'enquête était en cours. A ce jour, nous n'avons toujours pas la décision du Parquet.

GUESNAIN · ville de Masny · COMMUNE DE BRUILLE-LEZ MARCHIENNES · LOFFRE · Nord le Département

Relais Assistantes Maternelles

Intercommunal Guesnain, Masny, Lewarde, Bruille, Loffre,

PLANNING ACTIVITES D EVEIL

INSCRIPTION OU RENSEIGNEMENTS AU 07 89 34 77 27

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
JANVIER	07/01 : EVEIL SONORE *MEDIATHEQUE GUESNAIN* 14/01 : L'HIVER 9H15 SALLE DES FETES BRUILLE 21/01: EVEIL SONORE MEDIATHEQUE GUESNAIN 28/01 : ATELIER CREATION DE COMPTINES 9H30 ECOLE LEWARDE	08/01 : EVEIL AUX LIVRES MEDIATHEQUE GUESNAIN 29/01 : ATELIER CREATION DE COMPTINES 10H00 SALLE DES FETES LOFFRE	23/01 : ATELIER CREATION DE COMPTINES 9H30 SALLE DES FETES LOFFRE 30/01 : ATELIER CREATION DE COMPTINES 10H00 ECOLE MATERNELLE LEWARDE	17/01 : RDV DES ASS MAT 9H15 MASNY	
FEVRIER	04/02 : LA CHANDELEUR 9H15 SALLE DES FETES BRUILLE 11/02 : LA NEIGE 9H15 SALLE DES FETES LEWARDE 18/02 : MOTICITE FINE 9H15 SALLE DES FETES LOFFRE	05/02 : EVEIL AUX LIVRES MEDIATHEQUE GUESNAIN 12/02 : PEINTURE 9H15 SALLE DES FETES LOFFRE		07/02 : SPECTACLE 09H30 ECOLE MATERNELLE LEWARDE 14/02 : LE CHAUD/LE FROID 9H15 MASNY 21/02 : BABYGYM 9H15 MASNY	08/02 : SPECTACLE 10H00 SALLE DES FETES LOFFRE + 16H00 SALLE DES FETES LEWARDE
MARS	03/03 : ATELIER SENSIBILISATION AUX ECRANS 9H15 PERISCOLAIRE GUESNAIN 10/03 : LES COULEURS 9H15 SALLE DES FETES LEWARDE 17/03 : LES FORMES 9H15 PERISCOLAIRE GUESNAIN 24/03 : LES ANIMAUX DU PRINTEMPS PERISCOLAIRE GUESNAIN 9H15 31/03 : POISSON D'AVRIL 9H15 PERISCOLAIRE GUESNAIN	04/03 : TRANSVASEMENTS 9H15 SALLE DES FETES LOFFRE 11/03 : EVEIL AUX LIVRES MEDIATHEQUE GUESNAIN	05/03 : ACTIVITES MONTESSORI 9H15 SALLE INTERGENERATIONNELLE BRUILLE	06/03 : SEMAINE DES NUMERIQUES 13H30 MEDIATHEQUE GUESNAIN 20/03 : LE PRINTEMPS 9H15 MASNY 27/03 : LES FRUITS ET LEGUMES DU PRINTEMPS 9H15 MASNY	

sur inscription

Commune de
LOFFRE

Cœur d'Ostrevent Communauté de Communes
D'ici jaillit une nouvelle énergie !

GRATUIT et OUVERT à TOUS les jeunes enfants de 6 mois à 5 ans

A ne pas manquer pour nos tout-petit

En partenariat avec la **CCCO**, la commune de LOFFRE organise **un projet culturel communal** en direction des jeunes enfants du village.

Irma et François, artistes de la compagnie « *Dans tous les sens* » ont été choisis pour captiver nos tout-petits à **travers des ateliers de création de comptines**

Ce projet comporte plusieurs rendez-vous dont le 1er est **le 14 janvier 2020 à 18h15** au foyer rural **: il s'agit d'une rencontre PARENTS + ENFANTS** avec les deux artistes Irma et François, pour expliquer le projet à travers un atelier de chants (durée 30 mn). Atelier intitulé « chant-comprendre les tout-petits »

Le spectacle « j'm'ennuie quand j'dors » (+ la restitution des ateliers), sera proposé gratuitement aux jeunes enfants accompagnés de leurs parents ou leurs grands-parents Le samedi 08 février 2020 à la salle polyvalente, sur inscription.

- **Enfants de 8 mois à 3 ans : représentation de 10h00 à 10h45**
- **Enfants de 3 ans à 5 ans : représentation de 11h00 à 11h45**

Pour toute information complémentaire, merci de laisser un message en mairie (03 27 80 51 43) à l'attention de Sylvie LARIVIERE adjointe à la culture ou Marie Hélène DUPUIS référente jeunesse, elles vous rappelleront.

Bulletin d'inscription à remplir ou à recopier et à déposer en mairie avant le 05 janvier 2020 MERCI

Nom et Prénom de l'enfant : ..... né le : ..... ;

Nom et Prénom de l'enfant : ..... né le : ..... ;

Participera avec son ou ses parents à l'atelier : « chants – comprendre les tout petits » **le mardi 14 janvier de 18h15 à 18h45** : oui ☐ non ☐

Participera au spectacle « j'm'ennuie quand j'dors » :

Le 08 février à 10h00 : oui ☐ non ☐

Le 08 février à 11h00 : oui ☐ non ☐

Sera accompagné de : 1 adulte ☐ ou 2 adultes ☐

INFO→ ÉNERGIE
HAUTS-DE-FRANCE

Cœur d'Ostrevent

PERMANENCES INFO-ENERGIE 2020

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'installation d'énergies renouvelables ? La conseillère de l'Espace Info-Energie de Cœur d'Ostrevent est là pour vous donner toutes les informations techniques et financières utiles à l'élaboration de votre projet : isolation, chauffage, ventilation...

10 janvier à Somain
7 février à Aniche
19 février à Fenain
21 février à Marchiennes
6 mars à Somain
20 mars à Pecquencourt
3 avril à Aniche
17 avril à Marchiennes
13 mai à Fenain
15 mai à Pecquencourt
5 juin à Aniche
19 juin à Marchiennes
4 septembre à Somain
16 septembre à Fenain
18 septembre à Pecquencourt
2 octobre à Aniche
16 octobre à Marchiennes
6 novembre à Somain
18 novembre à Fenain
20 novembre à Pecquencourt
4 décembre à Aniche

Des permanences près de chez vous

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propose à ses habitants des permanences Info-Energie. Ces permanences, **totalement gratuites et ouvertes à tous**, sont assurées par la conseillère Info-Energie Karine ORLIK.

Elles ont lieu aux dates ci-contre, **sur rendez-vous à Aniche** (Maison des Services Publics) de 14h à 17h, **à Fenain** (Mairie) de 14h à 17h, **à Marchiennes** (Mairie) de 14h à 19h, **à Pecquencourt** (Mairie) de 14h à 17h et **à Somain**, (Pôle études et projets - place Victor Brachelet) de 14h à 18h.

Mais aussi un accueil permanent

> **Sur rendez-vous à Lewarde** au siège du Cœur d'Ostrevent, Pôle habitat, le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
> **Par téléphone au 03 27 71 37 42**
> **Par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr**

Testez la performance thermique de votre logement grâce à la thermographie aérienne !

Sur RDV à Lewarde ou lors des permanences, analysez vos résultats et faites vous accompagner dans vos projets de travaux énergétiques.

> Plus d'informations au 03 27 71 37 42

RENSEIGNEZ-VOUS et PRENEZ RENDEZ-VOUS
auprès de la conseillère Info-Energie Karine Orlik
au 03 27 71 37 42 ou info-energie@cc-coeurdostrevent.fr

FAIRE — INFO ÉNERGIE — inHari — ADEME — Région Hauts-de-France

QUELQUES PHOTOS DU SEMESTRE